

## 2-GÉOGRAPHIE

Située au nord du tropique du Capricorne entre les 18° et 23° parallèles Sud et 158° et 169° méridiens Est, la Nouvelle-Calédonie représente la 3<sup>e</sup> île du Pacifique Sud en terme de superficie, après la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les îles Salomon, couvrant 18 576 km<sup>2</sup>. Elle se trouve à environ 500 km du Vanuatu, 1 500 km de l'Australie, des îles Fidji et Salomon, et à près de 2 600 km de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. La ZEE de la Nouvelle-Calédonie a été évaluée à 1,4 millions de km<sup>2</sup>.

La Nouvelle-Calédonie se compose de la Grande-Terre, des îles Loyauté et dépendances de l'Île-des-Pins, de l'archipel des Belep, et des Chesterfield. La Grande-Terre constitue l'île principale, sa superficie représentant près de 90% du territoire. Son relief est essentiellement marqué par la chaîne centrale. Ce relief montagneux, d'altitudes modérées, est plus proche de la côte Est que de la côte Ouest. C'est en effet sur ce versant Est, plus abrupt, que se situent les massifs les plus importants : le Mont Panié au Nord (1 628 m) et le Mont Humboldt au Sud (1 618 m). L'Île-des-Pins (152 km<sup>2</sup>) ainsi que les Belep (70 km<sup>2</sup>) s'apparentent, de par leur structure et leur relief, à la Grande-Terre. Les Surprises et Huon sont des récifs à structure d'atoll situés au nord de l'île.

La Grande-Terre est ceinturée par un récif barrière, éloigné de la côte de quelques kilomètres à 65 km environ, qui délimite un lagon dont la profondeur ne dépasse guère 40 m.

Les îles Loyauté, situées à 150 km au nord-est de Nouméa et dont la superficie représente à peine 10% du territoire, comprennent les trois îles principales que sont Ouvéa (132 km<sup>2</sup>), Lifou (1 207 km<sup>2</sup>) et Maré (642 km<sup>2</sup>), quelques îlots voisins (Mouli au sud d'Ouvéa et Dudune au nord-ouest de Maré), les très petites îles situées entre Lifou et Maré (principalement Tiga), et les récifs de Beautemps-Beaupré à l'ouest d'Ouvéa. Ces îles, avec les récifs de la Gazelle et de l'Astrolabe, des îles Walpole, Mathew et Hunter, forment les îles Loyauté et dépendances. Les Loyauté, au relief bas et plat, sont d'anciens atolls coralliens inégalement soulevés, dont l'altitude décroît régulièrement vers le Nord, et dont l'essentiel des côtes est constitué de falaises.

► **ZEE (Zone Économique Exclusive).** Zone Économique créée autour de la Nouvelle-Calédonie par décret du 3 février 1978. C'est la zone océanique de 200 milles marins, supérieure ou égale aux eaux territoriales (dont la taille varie de 12 à 200 milles marins ; sachant qu'un mille marin équivaut à 1 852 mètres). Elle couvre une étendue de 1 386 588 km<sup>2</sup>. Sur cette zone, les États sont souverains dans le domaine économique, même s'ils ne peuvent s'opposer au "libre passage inoffensif des navires".

► **Grande-Terre.** De forme allongée d'environ 400 km de long sur 50 km de large, orientée nord-ouest / sud-est et couvrant une superficie de 16 374 km<sup>2</sup>, elle est l'île la plus étendue et la plus peuplée de l'archipel néo-calédonien.

► **Chesterfield.** Chapelet d'îlots bordant un immense plateau d'origine corallienne, qui se scinde en deux grandes zones : Chesterfield et Bellona. Situés à mi-distance entre la Grande-Terre et l'Australie, ils sont de ce fait peu fréquentés.

► **Atoll.** Anneau de récif corallien, ceinturant un lagon. Ainsi, l'ensemble "récif et lagon" forme un atoll, île basse constituée d'une mince ceinture de terre et de corail entourant un lagon intérieur.

► **Récif barrière.** Récif de corail généralement linéaire, constituant une forme d'accumulation particulière, parallèle au rivage dont il est séparé par un lagon, comme c'est le cas également de la Grande Barrière australienne.

► **Lagon.** Étendue d'eau ne communiquant avec l'océan que par des passes. Le lagon entourant la Grande-Terre s'étend ainsi sur près de 800 km nord-sud.

### SOURCES

[1] Arréghini L., Waniez Ph., *La Nouvelle-Calédonie au tournant des années 1990, Un état des lieux*, La Documentation Française, ORSTOM, Reclus, 1993.

[2] Direction de l'Aviation Civile, données relatives aux distances orthodromiques.

[3] ORSTOM, *Atlas de la Nouvelle-Calédonie et dépendances*, éditions de l'Office de la recherche scientifique et technique d'Outre-Mer, Paris, 1981.

[4] Décret n°95-454 du 25 avril 1995 portant création de la commune de Kouaoua en Nouvelle-Calédonie, JONC n°7065 du 9 mai 1995.

[5] Arrêté n°588 du 5 mai 1995 redéfinissant les limites territoriales de la commune de Canala du fait de la création de la commune de Kouaoua, JONC n°7069 du 6 juin 1995.

[6] Direction des Infrastructures, de la Topographie et des Transports Terrestres (DITTT), Nouméa.

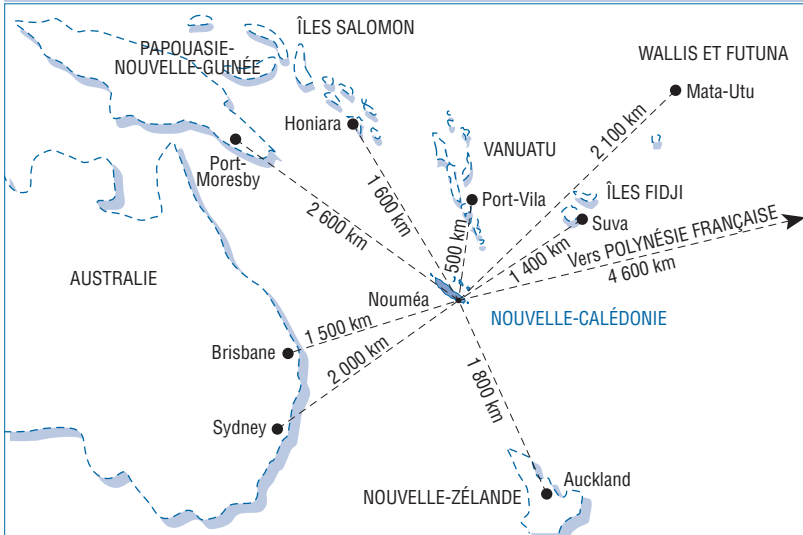
[7] INSEE, Code Officiel Géographique, 13<sup>e</sup> édition, 1999.

IFRECOR, *Les milieux coralliens de Nouvelle-Calédonie*, Présentation de la Nouvelle-Calédonie, Comité local en Nouvelle-Calédonie. Disponible sur : [www.ifrecor.nc](http://www.ifrecor.nc)

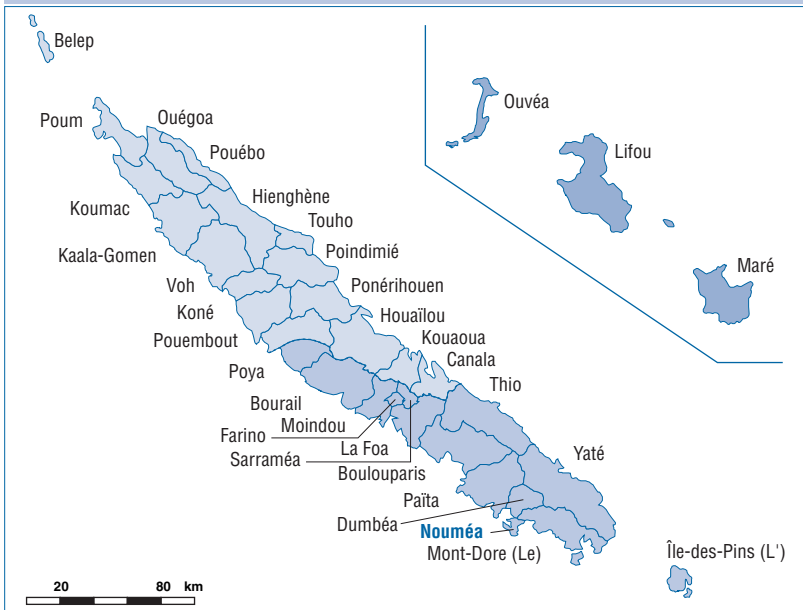
Baud P., Bourgeat S., Bras C., *Dictionnaire de géographie initial*, Hatier, Paris, septembre 1997.

## 2.1 GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

### La Nouvelle-Calédonie dans le Pacifique Sud [1 et 2]



### Les communes de Nouvelle-Calédonie [3 à 5]



### Superficie et point culminant des communes\* de Nouvelle-Calédonie [6 et 7]

	Superficie	Altitude (a)		Superficie	Altitude (a)		Superficie	Altitude (a)
01 Belep	69,5	283	12 Koumac	550,0	823	23 Ponérihouen	707,3	1 330
02 Boulouparis	865,6	1 441	13 La Foa	464,0	1 058	24 Pouébo	202,8	1 406
03 Bourail	797,6	1 438	14 Lifou	1 207,1	104	25 Pouembout	674,3	1 134
04 Canala	438,7	1 098	15 Maré	641,7	138	26 Poum	469,4	412
05 Dumbéa	254,6	1 250	16 Moindou	321,9	1 098	27 Poya	845,8	1 508
06 Farino	48,0	701	17 Mont-Dore (Le)	643,0	825	28 Sarraméa	106,4	1 010
07 Hienghène	1 068,8	1 628	18 <b>Nouméa</b>	<b>45,7</b>	<b>167</b>	29 Thio	997,6	1 618
08 Houaïlou	940,6	1 444	19 Ouégoa	656,8	1 347	30 Touho	283,0	1 069
09 Île-des-Pins (L')	152,3	262	20 Ouvéa	132,1	46	31 Voh	804,9	1 122
10 Kaala-Gomen	718,2	1 090	21 Païta	699,7	1 618	32 Yaté	1 338,4	1 501
11 Koné	373,6	1 014	22 Poindimié	673,1	1 385	33 Kouaoua	383,0	1 058

\* Le code utilisé pour chaque commune correspond aux 2 derniers chiffres du Code Officiel Géographique de l'INSEE (composé lui-même de 5 chiffres, dont les 3 premiers, "988", sont communs aux 33 communes). (a) Point culminant.

Unités : km<sup>2</sup>, mètre